

*Date de dépôt : 28 mai 2015*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. François Lefort : Augmentation des effectifs scolaires au secondaire II : demande de précision sur des chiffres contradictoires**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 8 mai 2015, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Je serais reconnaissant au Conseil d'Etat de bien vouloir faire les vérifications nécessaires pour répondre à la question suivante :*

*Sur quelle étude est basée l'augmentation d'effectifs de 375 élèves par an au secondaire II jusqu'en 2018, qui reste la principale justification du plan de réorganisation des bâtiments scolaires présenté en conférence de presse le 11 mars 2015, sachant que le service de la recherche en éducation (missionné publiquement pour cette fonction) prévoit pour la même période une augmentation moyenne de 110 élèves par an ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Comme indiqué dans le point de presse élargi du Conseil d'Etat du 11 mars 2015, entre 2010 et 2014, l'enseignement secondaire II (ES II) a accueilli 1500 élèves supplémentaires en raison de la démographie et du rallongement des parcours, soit en moyenne 375 élèves de plus par année ( $375 \times 4 = 1500$ ). Ces données proviennent de l'observation des effectifs une fois la rentrée scolaire stabilisée, soit au 15 novembre de chaque année scolaire.

Ce regard porté sur le passé, permettant de relever de manière certaine une augmentation avérée, est complété par un regard prévisionnel concernant l'avenir sur les 4 prochaines années. Ainsi, les « Prévisions des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II », établies conjointement par le SRED et l'ES II, prévoient en avril 2014 une augmentation d'élèves moyenne de 110 élèves par an, de 2014 à 2017<sup>1</sup>.

Ces deux données chiffrées se complètent ( $4 \times 375$  pour le passé,  $4 \times 110$  pour l'avenir). Dans l'intervalle, la mise à jour annuelle de l'exercice prévisionnel a été finalisée et publiée, selon le calendrier usuel, fin avril 2015. Sur la base d'une observation au 15 novembre 2014, on prévoit une hausse de 130 élèves par année en moyenne à l'ES II jusqu'en 2018<sup>2</sup>.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP

---

<sup>1</sup> [www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/previsions-po.pdf](http://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/previsions-po.pdf)

<sup>2</sup> Cf. Prévisions des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II, prévisions à 4 ans de terme : 2015 – 2018, p. 9 : [www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/previsions\\_po\\_15-18.pdf](http://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/previsions_po_15-18.pdf)